



DOSSIER* DE CANDIDATURE POUR LA CERTIFICATION OU RECERTIFICATION DE PERSONNE

Cadre réservé à LCP :

- Dossier recevable
- Dossier non recevable
 - Justification :

Vérifier que le candidat n'est pas certifié dans un autre organisme de certification à travers le site du ministère :

- Oui
- Non

Contrôle de la conformité réglementaire des attestations de formation fournies pour les domaines DTI demandés :

- Conforme
- Non Conforme

Date et signature de la personne qui valide la recevabilité du dossier de candidature :

*Ce dossier après acceptation devient un contrat, applicable à partir du 01 juillet 2024.



INFORMATON POUR REMPLIR LE DOSSIER :

Pour remplir informatiquement le document : cliquez dans les carrés ou dans les zones laissées libres à cet effet. Certaines permettent de remplir du texte, d'autres permettent de mettre la date, il suffit alors de cocher la flèche se trouvant à droite du champ une fois que vous aurez cliqué dans la zone et un calendrier apparaîtra. N'oubliez pas de signer informatiquement tous les champs signature.

Une fois tous les champs remplis veuillez nous retourner le document à l'adresse mail : contact@lcp-certification.fr. Merci d'avance

Domaines de certification souhaités :

Certificats	Certification Initiale	Recertification**	Lieu D'examen*	Date Souhaitée*
Amiante sans mention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ici.	Cliquez ici.
Amiante avec mention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ici.	Cliquez ici.
DPE sans mention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ici.	Cliquez ici.
DPE avec mention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ici.	Cliquez ici.
Extension Audit Énergétique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ici.	Cliquez ici.
Electricité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ici.	Cliquez ici.
Gaz	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ici.	Cliquez ici.
Plomb sans mention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ici.	Cliquez ici.
Termites Métropole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ici.	Cliquez ici.
Termites Outre-Mer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ici.	Cliquez ici.

* Les sessions peuvent être modifiées en fonction du nombre de candidats inscrits

** Si la décision de recertification ne peut pas être prise avant la fin de la validité du certificat en cours, le dossier de candidature passera automatiquement en certification initiale. L'examen documentaire consiste à contrôler la conformité aux dispositions réglementaires, normatives ou bonnes pratiques professionnelles en vigueur d'un échantillon d'au moins cinq rapports établis par la personne certifiée depuis le début du cycle de certification ; cet échantillon est sélectionné par l'organisme de certification et comporte au moins un rapport pour chacun des types de missions du domaine de diagnostic concerné, quand ce type de mission a été réalisé.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Vos coordonnées :

Nom (Nom de jeune fille) :

Prénom :

Rue :

CP & Ville :

Tel fixe & Mobile :

Adresse Mail* :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Coordonnées de l'entreprise :

Raison sociale :

Rue :

CP & Ville :

Nom & prénom du responsable :

Tel fixe & Mobile :

Adresse Mail* :

N° de SIRET :

Code NAF :

NB : selon vos besoins, vous avez la possibilité de déclarer dans les limites du raisonnable, une prise en compte de vos besoins sans compromettre l'intégralité de l'évaluation.

** Les échanges d'informations se font par mail (convocations, résultats, courriers...)*



PIECES A FOURNIR

- ▶ Copie de votre pièce d'identité
- ▶ Une photo d'identité (photo normale, selfie...)
- ▶ Lettre de candidature et de déclaration d'engagement de confidentialité (page 11) complétée et signée
- ▶ Une copie de votre certificat actuel (transfert)
- ▶ Un document attestant de la prise en charge (si vous êtes financé)
- ▶ Les exigences réglementaires, prérequis généraux et de formation se trouvent en page suivante (initial et recertification)

Les qualifications professionnelles pré-requises du candidat doivent être démontrées par tous moyens pouvant être vérifiés par l'organisme certificateur telles que :

- pour la preuve de l'expérience professionnelle : une attestation de travail émise par l'employeur ou un contrat de travail et la dernière fiche de salaire pour les personnes salariées,
- pour la preuve de l'obtention d'un diplôme : le diplôme et, si possible, le programme de formation associé. Pour le cas particulier où l'un de ces moyens ne peut être obtenu, l'organisme certificateur peut utiliser tout autre moyen équivalent s'il l'a justifié et documenté.

La validation des acquis professionnels, décrite dans le décret du 23 août 1985, ne permet pas d'obtenir un titre professionnel ou une certification de qualification professionnelle. Par conséquent, une validation des acquis professionnels ne peut être acceptée en remplacement du diplôme. En revanche, la validation des acquis d'expérience ou un titre professionnel délivré dans le cadre du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) en relation avec les techniques de construction peut être acceptée en remplacement du diplôme.

- ▶ Si vous avez une demande particulière en faire la demande à l'organisme ou remplir le document page 18 (ci-joint au dossier).

Dans le cadre d'une recertification vous recevrez un avenant avec lequel vous devrez nous fournir : (prière de nous renvoyer les documents par mail)

- ▶ La liste exhaustive des rapports des domaines concernés pour contrôler la conformité aux dispositions réglementaires, normatives ou bonnes pratiques professionnelles en vigueur d'un échantillon d'au moins cinq rapports établis par la personne certifiée depuis le début du cycle de certification; cet échantillon est sélectionné par LCP et comporte au moins un rapport pour chacun des types de missions du domaine de diagnostic concerné, quand ce type de mission a été réalisé.
- ▶ Les résultats validés de votre CSOG
- ▶ La preuve de votre cycle de formation continue

**Noms et prénoms des formateurs que vous avez eus lors des sessions de formation en
diagnostic immobilier :**

Domaine	Nom et prénom des formateurs
Plomb Mention et sans Mention	
Amiante Mention et sans Mention	
Termites	
Gaz	
DPE Mention et sans Mention	
Electricité	
Audit Energétique	

PREREQUIS POUR LES EXAMENS DE CERTIFICATION – DTI et obligations réglementaires en cours de cycle de 7 ans

Certification initiale sans mention Prérequis de formation	Une attestation de formation de 3 jours de formation adaptée à la nature du domaine de certification demandé.
Certification DPE avec ou sans mention Prérequis généraux	Soit la preuve par tous moyens d'une expérience professionnelle de trois ans de technicien ou agent de maîtrise du bâtiment ou dans des fonctions d'un niveau professionnel équivalent dans le domaine des techniques du bâtiment ; OU Soit un diplôme sanctionnant une formation de l'enseignement post secondaire d'une durée minimale de deux ans à temps plein ou d'une durée équivalente à temps partiel dans le domaine des techniques du bâtiment, dispensée dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur ou dans un autre établissement de niveau équivalent, ou, sous réserve de disposer d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans, une certification professionnelle de niveau 5 ou supérieur dans le domaine du diagnostic immobilier ou de la performance énergétique du bâtiment enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles
Extension ou certification initiale avec mention Prérequis de formation	Posséder la certification sans mention ET Une attestation de formation de 5 jours pour l'examen Amiante extension mention (ou 2 jours en plus de la formation initiale) Une attestation de formation de 11 jours pour l'examen DPE extension mention (ou 3 jours en plus de la formation initiale)
En plus pour l'Amiante mention Prérequis généraux	Soit la preuve par tous moyens d'une expérience professionnelle de trois ans de technicien ou agent de maîtrise du bâtiment ou dans des fonctions d'un niveau professionnel équivalent dans le domaine des techniques du bâtiment OU Soit un diplôme sanctionnant une formation du niveau de l'enseignement post-secondaire d'une durée minimale de deux ans à temps plein ou d'une durée équivalente à temps partiel dans le domaine des techniques du bâtiment, dispensée dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur ou dans un autre établissement de niveau équivalent, ou un titre professionnel équivalent OU Soit toute preuve de la détention de connaissances équivalentes en lien avec les techniques du bâtiment.

Prérequis pour le domaine Extension Audit Energétique :

MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DE L' EXTENSION DE CERTIFICATION DPE à l' AE	Prérequis généraux	<p>Certification de compétences DPE en cours de validité délivré par L.C.P, c'est-à-dire ne pas avoir fait l'objet d'un retrait ou d'une suspension.</p> <p>Certification initiale DPE, la personne candidate doit avoir disposé de cette certification pendant au moins deux ans pendant les trois dernières années ;</p> <p>Soit le certifié doit disposer d'un attestation initiale audit délivrée avant le 31/12/2023 et avoir prorogé cette attestation. (La prorogation peut avoir eu lieu avant le 21/12/2023, tout comme après cette date).</p>
		<p>Avoir suivi une formation d'audit énergétique dans un organisme DE formation Certifié.</p> <p>Et</p> <p>Assurance destinée à couvrir les conséquences de leurs responsabilités dans le cadre de leur activité de réalisation de l'audit énergétique</p>

A compter du 1er janvier 2020, pour les certifications en cours de validité délivrées avant l'entrée en vigueur de l'Arrêté du 21 juillet 2018, les dispositions (notamment de surveillance, de formation et de prérequis) prévues par les arrêtés de compétence en vigueur au moment de la délivrance de la certification restent valides et s'appliquent jusqu'à la date butoir des dites certifications.

« Par exemple un cycle initié en janvier 2019 durera 5 ans, il aura deux surveillances documentaires et les CSO réglementaires actuels, et les formations amiante et DPE à présenter pour le renouvellement avant janvier 2024. En effet selon l'article 11 les prérequis sont réputés satisfaisants. Le contrôle sur ouvrage global ainsi que les formations continues mentionnées dans l'arrêté du 2 juillet 2018 ne s'appliquent donc pas ».

Par contre, les personnes dont la certification est en cours de validité avant le 1^{er} janvier 2020 et dont l'activité permet de bénéficier d'augmenter la durée du cycle à 2 ans et d'entamer les démarches de renouvellement, devront produire les attestations de formation continue et avoir validé l'ensemble du contrôle sur ouvrage global.

Déclenchement des surveillances et formations obligatoires

1 ^{ère} année	Surveillance documentaire 1 (initiaux)	1 jour de formation continue pour la certification sans mention ou d'une durée de 2 jours pour la certification avec mention. - Entre le début de son cycle de certification et la fin de la 4 ^{ème} année de son cycle -Et moins de dix-huit mois avant la fin de son cycle de certification
2 ^{ème} année		
3 ^{ème} année	CSOG sur au moins 3 domaines	
4 ^{ème} année	CSOG sur au moins 3 domaines	
5 ^{ème} année	CSOG mentions	
6 ^{ème} année	Surveillance 2 documentaire (initiaux, recertifiés)	
7 ^{ème} année	Examen documentaire pour recertification	La démarche de renouvellement est engagée dans l'année précédant, et au plus tard six mois avant, l'échéance de la certification.

Déclenchement des surveillances et formations obligatoires pour le Dpe avec et/ou sans mention

1 ^{ère} année	CSO (en cours de diagnostic)	Tutorat (pour les initiaux)
2 ^{ème} année	Surveillance documentaire	Formation continue 1 jour DPE sans mention Et Formation continue 1 jour DPE avec mention
3 ^{ème} année	CSO (à posteriori)	Formation continue 1 jour DPE sans mention
4 ^{ème} année	Surveillance documentaire	Formation continue 1 jour DPE sans mention
5 ^{ème} année	CSO (à posteriori)	Formation continue 1 jour DPE avec mention
6 ^{ème} année	Surveillance documentaire	Formation continue 1 jour DPE sans mention
7 ^{ème} année	Renouvellement ; la démarche est engagée par le diagnostiqueur certifié dans l'année précédant, et au plus tard six mois avant, l'échéance de la certification.	Vérification que le candidat a effectué et validé toutes les formations continues et toutes les opérations de contrôle du cycle.

PRISE EN CHARGE DE LA CERTIFICATION



Si vous êtes pris en charge par un organisme :

Montant de la prise en charge acceptée : Cliquez ici € HT soit : Cliquez ici € TTC

(**) Joignez le document justifiant de votre prise en charge.

Nom de l'organisme :

Adresse postale de facturation

Rue :

CP & Ville :

Nom & prénom du contact :

Tel fixe & Mobile :

Adresse Mail* :

N° de SIRET :

Code NAF :

* Les échanges d'informations se font par mail (convocations, résultats, courriers...)



Si vous êtes en congé de reclassement

Montant de la prise en charge acceptée : [Cliquez ici](#) € HT soit : [Cliquez ici](#) € TTC (**)
Joignez le document justifiant de votre prise en charge.

Nom de l'organisme :

Adresse postale de facturation

Rue :

CP & Ville :

Nom & prénom du contact :

Tel fixe & Mobile :

Adresse Mail* :

N° de SIRET :

Code NAF :

N° d'existence :

** Les échanges d'informations se font par mail (convocations, résultats, courriers...)*

GRILLE TARIFAIRE 2025

Certification initiale : Examen théorique + examen pratique Par domaine	200.00€ HT par domaine (en visio**)	Règlement comptant avant le passage des épreuves Par chèque ou 3 fois sans frais par CB sur notre site
Certification extension mention : Examen théorique + examen pratique Par domaine	200.00€ HT par domaine (en visio**)	
Certification Audit Energétique : Examen théorique + examen pratique	320.00€ HT le domaine	
Renouvellement : Examen documentaire (remplace le QCM) + examen pratique	450.00 HT par domaine (en visio***)	
Renouvellement extension mention : Examen documentaire (remplace le QCM) + examen pratique	450.00 HT par domaine (en visio***)	
Renouvellement DPE ou DPE+AE	100.00€ HT le ou les domaines	

** En visio conférence 300.00€ HT ***En visio conférence 550.00€HT

Repassage en cas d'échec à un examen ou un CSO-CSOG			
	Théorie QCM	Pratique	Conditions de règlement
Rattrapage immédiat en cas d'échec à l'examen théorique pour une note supérieure ou égale à 10 et inférieure à 12 en certification initiale hors DPE	gratuit		Le repassage est payable au comptant
Repassage d'examen à minima 7 jours après un premier échec A partir du 4ème repassage une nouvelle attestation de formation sera exigée pour le(s) domaine (s) concernés	90.00€* HT par domaine	190.00€** HT par domaine	Par chèque ou 3 fois sans frais par CB sur notre site
Repassage pour une note inférieure à 10/20 en CSOG Un rattrapage sera organisé sur chaque domaine dans lequel la note finale sera inférieure à 10/20. Il sera effectué à distance dans un bien adapté au domaine. Ce rattrapage devra être réalisé avant la fin du 6 ^{ème} mois à compter de la date de signification du résultat.		1 domaine 950 € HT 2 domaines 1100€ HT 3 domaines 1250€ HT 4 domaines 1400€ HT 5 domaines 1550€ HT 6 domaines 1600€ HT	

*En visio conférence 190.00€ HT **En visio conférence 290.00€ HT

Absence d'un candidat le jour de l'examen		
Tout candidat absent à une session pour laquelle il a été convoqué se verra facturer des frais d'annulation. Cette règle s'applique pour toute absence non justifiée 72 heures avant le début de la session (seuls les cas de force majeure seront acceptés avec les preuves adéquates) et pour les candidats qui ne se présenteront pas le jour indiqué sur leur convocation.		
Absence non justifiée 3 jours avant l'examen	50,00€ HT par domaine	Règlement comptant à réception de facture
Absence non justifiée le jour de l'examen	100,00€ HT par domaine	

Contrôle sur Ouvrage + CSOG				
Domaines	Nombre de domaine	Tarif CSOG	Tarif Surveillance*	Conditions de règlement
Amiante sans mention, Amiante avec mention, DPE sans mention, DPE avec mention, Electricité, Gaz Plomb sans mention, Termites métropole, Termites OM, Audit Energétique	1	950,00€ HT	190,00€ HT par domaine surveillé	Le règlement doit être effectué avant le rendez-vous du contrôle sur ouvrage, et au démarrage des opérations de surveillance documentaire par chèque ou 3 fois sans frais par CB sur notre site. Pour toute difficulté de paiement nous contacter.
	2	1100,00€ HT		
	3	1250,00€ HT		
	4	1400,00€ HT		
	5	1550,00€ HT		
	6	1600,00€ HT		
DPE + Audit énergétique le même jour	2	1250,00€ HT	230,00€ HT	
Annulation d'un CSOG moins de 3 jours avant le rendez-vous fixé		150,00€ HT		

Surveillance documentaire, frais de gestion selon résultats (hors DPE)		
Une note entre 10 et 12 confère le maintien sous conditions :	Facturation de(s) nouvelle(s) surveillance(s)	90.00€ HT
Une note inférieure à 10 confère une suspension immédiate du candidat	Facturation des frais de suspension +	90.00€ HT
	Nouvelle surveillance par domaine certifié cycle de 5 ans ou	90.00€ HT
	Nouvelle surveillance par domaine certifié cycle de 7 ans	90.00€ HT
	Facturation maximum de quatre domaines	

Transfert de certification			
Transfert entrant	Gratuit		
	La première surveillance à 6 mois après la date du transfert est offerte		
Transfert sortant	140,00€ HT	Facturation maximum de trois domaines	Règlement comptant avant la validation du transfert

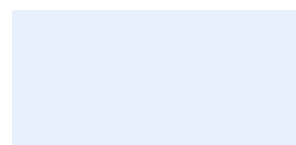
Plainte		
Frais de gestion pour plainte avérée	150,00€ HT	Après avoir soldé la plainte la facture devra être réglée sous peine de suspension immédiate

Suspension		
Frais de gestion pour suspension	90,00€ HT	Le rétablissement après suspension ne pourra s'effectuer qu'après règlement de la facture

 Fait à : [Cliquez ici](#).

 Le : [Cliquez ou appuyez ici](#) pour entrer une date.

Signature du candidat :



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "CGV") sont systématiquement adressées ou remises à chaque participant pour lui permettre de passer commande. Par conséquent, le fait de passer commande auprès de L.C.P implique l'adhésion entière et sans réserve du participant à ces CGV, à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues, émis par L.C.P et qui n'ont qu'une valeur indicative.

Aucune condition particulière ne peut prévaloir contre les CGV, sauf acceptation formelle et écrite d'un responsable autorisé de L.C.P. Toute condition contraire posée par le participant sera donc, à défaut d'acceptation expresse et écrite, inopposable à L.C.P, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Définitions :

- Candidat : Personne physique venant participer à un examen de certification
- Organisme de certification : L.C.P.

Documents contractuels :

L.C.P fait parvenir au candidat par e-mail un dossier de candidature. Le candidat s'engage à retourner, dans les plus brefs délais, à L.C.P le dossier de candidature, ainsi que les différentes annexes et pièces indiquées dans ce dossier signé par le candidat.

Prix, facturation et règlements :

Tous les prix sont indiqués hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Les tarifs annoncés englobent la totalité des prestations liées à la délivrance du certificat et de la surveillance sur les 7 années de validité du certificat, incluant ou pas la période de surveillance et le/les contrôles sur ouvrage en fonction des modules tel que prévue dans les arrêtés. Pour les examens de certification qui sont financés par un organisme (Pôle Emploi, Conseil Général, OPCA, organismes de formation, etc...) L.C.P demandera un chèque de caution au demandeur, qui ne sera encaissé qu'en cas de non-règlement de la facture six mois après son émission. Tout candidat absent à une session pour laquelle il a été convoqué se verra facturé pour les épreuves faisant l'objet de sa convocation. Cette règle s'applique pour toute absence non justifiée 72 heures avant le début de la session (seuls les cas de force majeure seront acceptés avec les preuves adéquates). La facturation du début d'une opération de surveillance, formalisée par le retour de la liste exhaustive des rapports du candidat, interrompue définitivement pour quelque cause que ce soit, sera dûe en totalité. Toute facture émise concernant la certification, la recertification, la surveillance et le contrôle sur ouvrage non réglée après un minimum de trois relances (trois mois après l'émission) et à minima un appel téléphonique et/ou un sms sera sanctionné par la suspension des domaines de certification ayant fait l'objet de ladite facture, des frais seront alors facturés.

L'acceptation :

L.C.P se réserve le droit de refuser toute inscription si le dossier de candidature n'est pas complet et se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le candidat, tant que les frais d'inscription n'auront pas été honorés dans les conditions prévues ci-dessous. Les factures sont payables, à l'ordre de L.C.P, à l'envoi du dossier d'inscription ou à réception de la facture pour la surveillance et le contrôle sur ouvrage.

Convocation :

Le candidat reçoit par e-mail une convocation au minimum 5 jours avant la date d'examen théorique ou pratique, celle-ci comporte les points suivants :

Le jour, le lieu et l'horaire de passage, les domaines concernés, le nom du ou des examinateurs ainsi qu'une liste de matériel ou de document à présenter pour l'examen pratique.

Refus de commande :

Toute commande non acquittée 5 jours avant la date de l'examen, sera considérée comme nulle. De ce fait, aucune certification ne pourra être réclamée par le candidat et ce dernier ne pourra prétendre à quelque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Conditions d'annulation et de report :

Toute annulation doit se justifier par courrier par lettre recommandée avec accusé de réception.

Si cette annulation intervient plus de 10 jours ouvrables avant le début de la journée de certification, tout montant déjà versé sera porté au crédit du candidat sous forme d'avoir imputable sur une certification future ou remboursé sur demande par le candidat. Pour toute annulation intervenant moins de 10 jours ouvrables avant le début de la certification, un montant de participation restera exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

Aucun remboursement, pour quelque opération que ce soit, ne sera effectué dès lors que le cycle de certification est en cours. Toute certification commencée est due en totalité (examen théorique et examen pratique).

L.C.P se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session d'examen en cas de force majeure et d'en informer le candidat dans les plus brefs délais. L.C.P tiendra informé le candidat de la reprogrammation d'une nouvelle session d'examen.

Informatique et libertés :

Les données personnelles collectées dans le cadre de l'inscription en tant que candidat à la certification seront traitées principalement par LCP afin d'enregistrer l'inscription, d'organiser l'examen et de fournir les résultats. Dans la mesure où la certification est renouvelable dans le temps, les informations personnelles des candidats seront conservées dans nos dossiers de suivi de certification jusqu'à ce que le candidat en demande la suppression. Dans le cadre du suivi des personnes certifiées, LCP pourra ainsi communiquer aux candidats de l'information sur la mise à jour de leur certification ou plus généralement des informations sur les particularités ou nouveautés liées à la certification.

En outre, la liste des Prénoms et noms des candidats certifiés sera disponible sur notre site internet. Ultérieurement, dans le cadre d'une obligation légale, la liste des candidats certifiés pourrait être transmise à toute autorité qui en ferait la demande. En tout état de cause, les données personnelles des candidats ne seront jamais communiquées à un tiers pour une quelconque utilisation autre que celles liées à leur certification de DPO. Vous disposez de droits d'accès, de modification, de portabilité ou de suppression de vos données personnelles, que vous pouvez exercer en nous contactant à l'adresse suivante : contact@lcp-certification.fr.

Renonciation :

Le fait pour L.C.P de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Loi applicable :

Les Conditions Générales et tous les rapports entre L.C.P et ses candidats relèvent de la Loi française.

Attribution de compétences :

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de compétence exclusive du Tribunal de Commerce de BORDEAUX quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas en cas de litige avec un candidat non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société L.C.P qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

Les présentes CGV sont expressément agréés et acceptés par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables à L.C.P même si elle en a eu connaissance.

Plaintes et appels :

La procédure de plaintes et appels envers des décisions à son dernier indice est mise à la disposition des contractants à travers le site internet LCP certification.

Si un candidat ou une personne certifiée conteste une décision de LCP il/elle peut en faire appel en envoyant un courrier recommandé avec accusé de réception envoyé au siège de LCP.

SAS L.C.P
Monsieur le Président
25 Avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac

Objet : lettre de candidature et de déclaration d'engagement

Monsieur le Président ;

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir instruire mon dossier de candidature en vue de ma certification en tant que diagnostiqueur immobilier, conformément aux règles spécifiques de cette certification, à son tarif et ses conditions générales de vente.

Je reconnais avoir pris connaissance :

- Des règles générales et spécifiques disponibles sur www.lcp-certification.fr, onglet documents
- Des conditions générales de vente
- Du tarif général

Je m'engage à :

- Retourner mon dossier de candidature entièrement complété et signé (tamponné si nécessaire)
- Observer les règles de certification
- Informer L.C.P des changements relatifs aux informations communiquées dans mon dossier de candidature ou relatives à mon activité professionnelle (coordonnées personnelles, changement d'employeur, etc...)
- Ne pas divulguer de documents d'examen confidentiels, ni m'adonner à des pratiques frauduleuses.

De plus en tant que candidat, je m'engage à :

- Ne pas avoir fait l'objet de poursuites ni de condamnation pour faux, usage de faux, escroquerie ou toute autre condamnation de nature à pouvoir mettre en cause mon intégrité et serait de nature à altérer l'image du certificat délivré par L.C.P, et accepter les conditions générales de vente,
- Respecter les décisions qui seront prises lors du déroulement du processus de certification,
- Faire parvenir tous les documents qui seront demandés dans le cadre de l'étude de mon dossier de candidature
- Ne pas me représenter à un examen théorique ou pratique si j'ai échoué dans les 7 derniers jours au même type examen organisé par L.C.P,
- Ne pas être titulaire d'une ou plusieurs certifications objet du présent dossier délivré par d'autres organismes de certification. Dans le cas contraire, l'autre organisme et L.C.P prononceraient le retrait des tous les certificats émis.
- Faire part à l'organisme, dans les limites du raisonnable, d'une prise en compte de mes besoins particuliers.

En tant que certifié, je m'engage à :

- Faire parvenir tous les documents qui seront demandés dans le cadre de la surveillance,
- Ne pas utiliser ma certification d'une façon qui puisse nuire à la réputation de L.C.P,
- Accepter que mon nom et mes coordonnées professionnelles figurent dans la liste des personnes certifiées tenue à disposition sur le site de L.C.P,
- Retourner le/les certificats émis par L.C.P au siège de L.C.P dès suspension ou retrait d'une ou de plusieurs de mes certifications.
- Se conformer aux dispositions applicables du dispositif particulier de certification établie par L.C.P.
- Ne faire une réclamation qu'en lien avec le périmètre de la certification octroyée.
- Ne pas utiliser le certificat de façon trompeuse.
- En cas de suspension m'abstenir de toute promotion de ma certification et ne pas émettre de diagnostic immobilier relatif à ma certification pendant la durée de la suspension.

- En cas de retrait m'abstenir de faire référence à ma certification sous toute forme que ce soit.
- En cas de plainte ou d'appel à prendre à ma charge les frais liés à la gestion de la plainte.
- A informer L.C.P, sans délai, des éléments qui peuvent affecter ma capacité à continuer à satisfaire à la certification (maladie, inaptitude, divorce, etc...).

J'ai bien noté que

- Ne pas respecter un de ces engagements est susceptible d'entraîner la suspension et/ou le retrait des certifications que j'ai obtenues
- Toute absence de communication de changement de situation ne permettant pas le suivi de la personne certifiée entraînerait le déclenchement d'une procédure de suspension de certification et il en serait de même en cas de non-paiement des sommes dues trois mois après l'émission de la facture,
- Toute décision de certification et de maintien de certification (surveillance et contrôle sur ouvrage) ne seront délivrés qu'après règlement des sommes dues,
- Les courriers (convocation, demande ou réclamation administrative...) sont communiqués par mail et seules des décisions de retrait ou de suspension sont adressées par courrier, dans la mesure où L.C.P SAS dispose de mes bonnes coordonnées.

L.C.P s'engage à traiter en toute impartialité et équité les demandeurs, les candidats, les certifiés.

L.C.P met à la disposition du public en ligne sur son site l'ensemble des documents constitutifs du dossier de candidature. Toute personne physique « demandeur, candidat ou certifié » comme défini par la norme *NF EN ISO/CEI 17024* peut, sur des fondements légitimes, procéder en son nom à une demande en appel accessible directement sur la page d'accueil du site de L.C.P <http://www.lcp-certification.fr> (onglet documents rendus accessibles au public). La procédure de constitution de l'appel et de son traitement y est également accessible.

Les données personnelles collectées dans ce(s) formulaire(s) seront utilisées par L.C.P uniquement dans le cadre de la « gestion » de votre dossier d'inscription et de suivi à la certification telle que décrite dans l'article Traitement de vos données personnelles de nos conditions générales de vente (*support numérique : lien vers l'article / support papier précision sur la page contenant les infos*).

Vos données personnelles ne seront jamais communiquées à un tiers pour une quelconque utilisation autre que celles liées à la gestion de votre dossier de certification de DTI.

Toutefois lorsque l'organisme de certification est tenu par la loi de divulguer des informations confidentielles, la personne concernée doit être tenue informée des informations divulguées, sauf disposition contraire de la loi ».

Vous pouvez exercer vos droits en nous contactant à l'adresse suivante : contact@lcp-certification.fr

Je certifie l'exactitude des informations portées dans le présent dossier de candidature, et vous prie d'agréer, Madame le Président mes cordiales salutations.

Le candidat	L'entreprise
<p>Fait, le : Cliquez pour entrer une date.</p> <p>A, Cliquez ici.</p> <p><u>Signature</u></p> <div style="background-color: #e0e0ff; width: 100px; height: 30px; margin-top: 10px;"></div>	<p>Fait, le : Cliquez pour entrer une date.</p> <p>A, Cliquez ici.</p> <p><u>Cachet et Signature</u></p> <div style="background-color: #e0e0ff; width: 100px; height: 30px; margin-top: 10px;"></div>

Attestation de choix de l'organisme

Par la présente, je soussigné [Cliquez ici](#).

Demeurant [Cliquez ici](#).

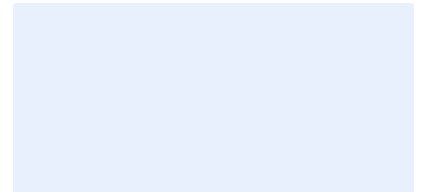
Atteste sur l'honneur avoir choisi l'organisme L.C.P en toute impartialité et indépendance.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à : [Cliquez ici](#).

Le : [Cliquez ici pour entrer une date](#).

Signature :



Utilisation des marques et du logo :

Je soussigné(e), [Cliquez ici](#).

Une personne certifiée chez L.C.P s'engage à respecter les règles d'utilisations traitées dans ce chapitre.

Il est interdit pour tous certifiés LCP de faire usage et de reproduire la marque d'accréditation COFRAC

L.C.P s'engage à élaborer des procédures garantissant la sécurité pendant le processus de certification, à contrôler et à corriger tout écart constaté dans le processus

Tout emploi abusif de la marque L.C.P peut entraîner le retrait du droit d'usage de la marque et L.C.P se réserve le droit d'intenter, dans le cadre de la législation en vigueur, toute action judiciaire qu'elle jugerait appropriée à l'encontre du contrevenant, ainsi qu'un retrait pur et simple de la certification.

Le logo en format numérique est envoyé par mail au nouveau certifié ainsi qu'un exemplaire du certificat en format JPEG et papier.

Le logo, utilisé pour faire valoir la compétence de la personne certifiée, peut être utilisé sur la documentation, et autres documents officiels et en cas de doute une demande sera faite à L.C.P pour avis favorable ou non.

L'utilisation de la certification et du certificat ne doit pas nuire à la réputation de l'organisme certificateur et ne doit pas être utilisée de façon trompeuse ou non autorisée par L.C.P.

Pour une société, la marque L.C.P ne peut être utilisée que de manière nominative par le certifié ou l'employé certifié par L.C.P, et non à l'ensemble de son personnel.

Dans le cadre des opérations de surveillance et de re-certification des personnes certifiées, L.C.P contrôle l'utilisation conforme de la marque L.C.P et le respect de la charte graphique du logo par le biais du contrôle des rapports.

Si la marque et le logo de L.C.P n'est pas conforme sur les documents demandés lors de la surveillance un écart sera prononcé.

La charte graphique du logo doit être respectée et doit obligatoirement suivre les données colorimétriques suivantes :



Pour tout autre cas d'utilisation de la marque et du logo, une demande sera faite à L.C.P pour un accord écrit.

Le Cliquez ici pour entrer une date.

A Cliquez ici.

Signature candidat	Signature et cachet de l'entreprise

Engagement de confidentialité

Je soussigné(e), [Cliquez ici](#).

M'engage à respecter la confidentialité de toutes les informations dont je pourrai avoir connaissance dans le cadre de mes activités en tant que professionnel ou en tant que candidat.

Je m'engage à ne divulguer aucune des informations dont j'aurai connaissance au sein des sessions d'examens (théorique et pratique) mis en place par L.C.P.

Je m'engage à ne pas utiliser mon certificat de façon trompeuse.

Je m'engage sur l'honneur à ne jamais détenir deux certificats dans le même domaine, un dans un organisme l'autre dans un autre organisme, et de ne pas être en instance de passage d'examen dans un autre centre de certification. Le cas contraire, je m'expose, en outre, à un retrait de toutes les certifications en cours.

Je m'engage à tenir à jour à partir de la notification de ma certification, un cahier des réclamations et plaintes concernant l'activité sous certification que je tiendrai à disposition de la société L.C.P.

J'affirme avoir pris connaissance et me conformer au manuel qualité, à l'annexe 4 : l'utilisation de la marque et du logo L.C.P et aux conditions générales de vente.

Je m'engage à me conformer aux dispositions applicables du Comité de Certification. Je m'engage à fournir les informations nécessaires à mon évaluation.

Je m'engage à ne pas utiliser ma certification d'une façon qui puisse nuire à la réputation de la société L.C.P et ne faire aucune déclaration concernant la certification que la société L.C.P puisse juger trompeuse ou non autorisée.

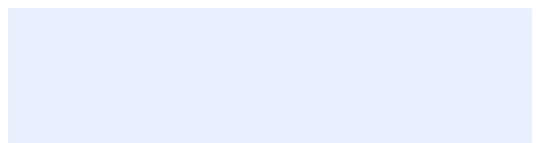
En cas de rupture de mon contrat de travail avec mon employeur, ou toute modification professionnelle importante, je m'engage à informer la société L.C.P de ma situation.

En cas de suspension ou de retrait de ma certification, je cesse de faire état de cette dernière en faisant référence à l'organisme de certification ou à la certification elle-même, et à retourner tout certificat émis par la société L.C.P

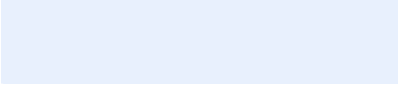
Je déclare avoir lu, approuvé et pris connaissance du document et dans le cas où je ne respecte pas l'une des clauses ci-dessus, je m'expose en outre à des poursuites judiciaires par L.C.P et à une suspension ou interruption de mes certificats en cours.

Le [Cliquez ici](#) pour entrer une date. A [Cliquez ici](#).

Signature :



Demande particulière d'un candidat

Le candidat Nom : Cliquez ici. Prénom : Cliquez ici.	Date de l'examen : Cliquez pour entrer une date.
Validé par le gérant :	Date : Cliquez ici pour entrer une date. Signature : 
La demande a-t-elle été satisfaite ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
L'examineur Nom : Prénom :	Date : Signature :

OBJET DE LA DEMANDE DE BESOINS PARTICULIERS
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Etat des plaintes et réclamations pour les candidats en recertification



Cochez la mention « NEANT » si vous n'avez eu ni plainte ni réclamation

NEANT

Date de réception	Identification de l'affaire	Objet de la réclamation / plainte et traitement en cours	Date de clôture
Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez pour entrer une date.
Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou pour entrer une date.
Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez pour entrer une date.
Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez pour entrer une date.
Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez pour entrer une date.
Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez pour entrer une date.
Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez pour entrer une date.

Nom:	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Prénom :	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Fait à:	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Le:	Cliquez pour entrer une date.

Signature de la personne certifiée
